

**Entrée en vigueur – Règlements 2025-737-6-10, 2025-738-20,
2025-739-293 et 2025-768-4**

Prenez avis que le règlement **2025-737-6-10** intitulé : « **Règlement amendant le plan d'urbanisme révisé numéro 2018-737-6 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC d'Argenteuil numéro 68-33-24** » adopté le 7 avril 2025 est entré en vigueur le 23 mai 2025, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2025-738-20** intitulé : « **Règlement amendant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2013-738 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC d'Argenteuil numéro 68-33-24** » adopté le 7 avril 2025 est entré en vigueur le 23 mai 2025, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2025-739-293** intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC d'Argenteuil numéro 68-33-24** » adopté le 7 avril 2025 est entré en vigueur le 23 mai 2025, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2025-768-4** intitulé : « **Règlement amendant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 2015-768 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC d'Argenteuil numéro 68-33-24** » adopté le 7 avril 2025 est entré en vigueur le 23 mai 2025, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au Service des affaires juridiques de la Ville.

Le 26 mai 2025
(U-2025.26)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière